



OTLE
L'observatoire
territorial
du logement
des étudiants
du sillon alpin

Création de L'OBSERVATOIRE TERRITORIAL DU LOGEMENT DES ÉTUDIANTS (OTLE) des sites universitaires du sillon alpin

MERCREDI 23 JANVIER à l'Agence d'urbanisme de la région grenobloise



©Université de Grenoble Utopikphoto

Un partenariat inédit à cette échelle

Les intercommunalités Grenoble-Alpes-Métropole, Valence Romans Agglo, Grand Ancey, Grand Chambéry et Grand Lac, ainsi que l'Agence d'urbanisme de la région grenobloise, le Crous Grenoble-Alpes, l'agence de développement universitaire Drôme-Ardèche (Aduda) et enfin, la Communauté d'universités et d'établissements (ComUE, regroupant l'Université Grenoble Alpes, Grenoble INP, l'Université Savoie Mont-Blanc, Sciences Po Grenoble et l'école d'architecture Ensag), ont créé en partenariat un Observatoire territorial du logement des étudiants (OTLE).

Soutenu par le Conseil scientifique national accompagnant la démarche et le développement des observatoires du logement des étudiants en France, le projet s'est construit et enrichi tout au long de l'année 2018.



©USMB

Un objectif de connaissance partagée pour mieux satisfaire les besoins en logement étudiant

Le territoire dit du « sillon alpin » accueille **5 pôles universitaires** attractifs et **92 000 étudiants**. Ils dépendent d'une même académie et disposent d'un Crous commun. Les établissements d'enseignement supérieur sont membres de la même ComUE ou lui sont associés. Quant aux agglomérations, elles partagent le souci de faciliter les conditions de vie et par là-même de logement, des étudiants. Ce qui suppose d'en mieux connaître les besoins.

Coordonné par l'Agence d'urbanisme de la région grenobloise, l'OTLE contribuera à cet objectif commun. Grâce à la mutualisation des données et des analyses, il permettra de construire une connaissance fine de l'offre et de la demande du logement étudiant à l'échelle du sillon alpin. Une connaissance dont les collectivités pourront se saisir pour anticiper les évolutions et adapter leurs politiques publiques d'habitat et d'attractivité. En outre, faire partie du réseau national des OTLE favorisera la comparaison des territoires, la capitalisation des méthodes et l'échange des bonnes pratiques.



©Olivier DEYSE

L'OTLE est opérationnel depuis le 23 janvier 2019

Le premier comité de pilotage de l'OTLE des sites universitaires du sillon alpin s'est tenu le 23 janvier 2019, actant ainsi sa création. À cette occasion, le plan d'action de l'année 2019, confié à un comité technique, a été officiellement validé. Dans le même temps, l'OTLE a postulé à la première vague de labellisation proposée par la démarche nationale. Cette labellisation lui permettra d'accéder à de nouvelles bases de données et de bénéficier d'une valorisation de ses travaux à l'échelle nationale.

PARTENAIRES INITIAUX





Localiser, quantifier
et qualifier l'offre de
logements

Mesurer la pression
sur les parcs

OFFRE DE LOGEMENTS

Analyser les
conditions
d'accès aux
logements
(loyers, garants...)

INDICATEURS
D'UN OBSERVATOIRE LABELLISÉS

Dénombrer
et localiser
les étudiants
(lieux d'étude
et lieux
de résidence)

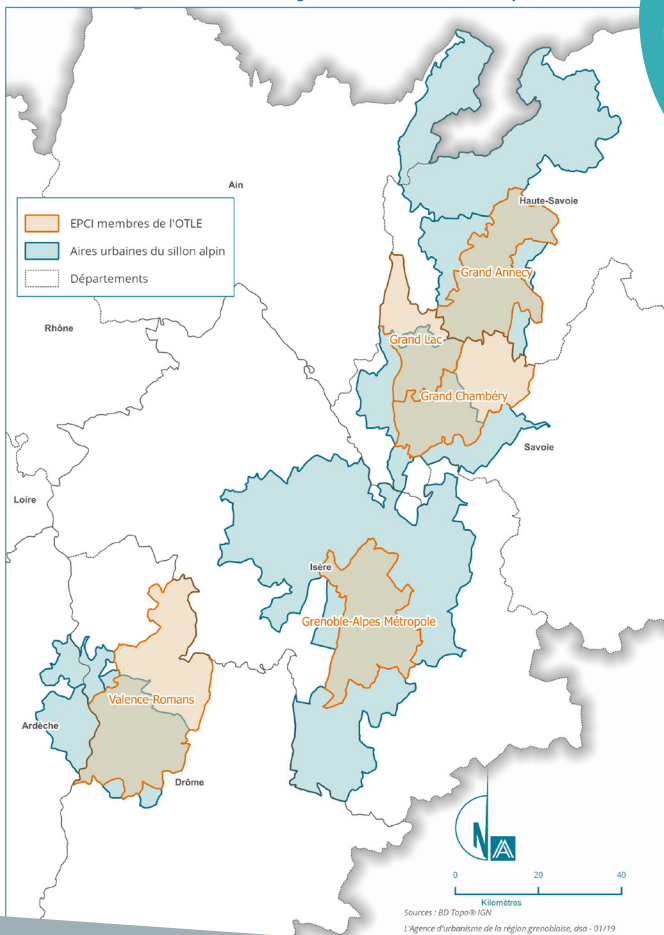
Caractériser
les étudiants
(en lien avec leur
besoin de
logement)

DEMANDE DE LOGEMENTS

Estimer
les aspirations
des étudiants *

* hors indicateurs
labellisés

Périmètre de l'Observatoire Territorial du Logement des Étudiants du sillon alpin



Les périmètres d'observation doivent :

- faciliter la prise de décision dans les périmètres institutionnels, en lien avec les PLH et les politiques d'attractivité,
- prendre en compte l'aire de résidence des étudiants,
- répondre aux problématiques locales et à la diversité des situations.



OTLE
L'observatoire
territorial
du logement
des étudiants
du sillon alpin